

DREAL
Languedoc-Roussillon
*Service des Risques naturels
et Technologiques*

Construire et Aménager : prise en compte des risques

Rencontres Interprofessionnelles
Régionales - 21 avril 2011



Ressources, territoires et habitats
Energie et climat. Développement durable
Prévention des risques. Infrastructures, transports et mer

**Présent
pour
l'avenir**



Politique de l'Etat / Prévention des risques

- Réduire les conséquences des dommages potentiels :
 - Ne pas construire dans les zones à risque fort, limiter la vulnérabilité des nouvelles constructions dans les zones à risque faible
 - Protéger les enjeux existants / réduire leur vulnérabilité
 - Encourager une planification sur l'ensemble du bassin de risque pour prévoir et gérer les interactions possibles
 - Pour cela :
 - ✓ Favoriser la connaissance, la culture, la prévision des risques
 - ✓ Encourager par la coordination des acteurs, les financements
- Complémentaire de la politique de protection civile / gestion de crise
- Principaux rôles des différents niveaux :
 - National / Ministère / DGPR : réglementation, financements
 - Régional / DREAL : doctrines, coordination, Information Préventive
 - Départemental : mise en œuvre de mesures réglementaires de prévention et de contrôle, dont instruction PPR

Les outils

- Connaissances des risques : Atlas des Zones Inondables, Bases de Données nationales (www.mouvementsdeterrain.fr, www.argiles.fr,...), cartographies, méthodologies, recommandations,... sur les sites Internet
- Réglementation, IP réglementaire : DDRM, PPR,... auprès des services départementaux, dont sites Internet

★ <http://www.languedoc-roussillon.developpement-durable.gouv.fr>

Liens

- [Vigilance Météo](#)
- [Vigicrue : Carte de vigilance "crues" nationale](#)
- [Données hydrométriques en temps réel](#)
- [Prim.net](#)
- [Cartorisque : portail national de cartographie des risques](#)
- [Observatoire du risque inondation dans le Gard](#)
- [Observatoire Régional des Risques Naturels](#)
- [Centre Européen de Prévention des Inondations](#)

Les publications

- [Plaquette de communication sur la maîtrise de l'urbanisation en arrière des digues](#)
Plaquette de communication sur la maîtrise de l'urbanisation en arrière des digues
- [Le guide d'élaboration des plans de préventions des risques inondation en Languedoc-Roussillon](#)

Les mesures de réduction de la vulnérabilité :

	Obligatoire	Recommandé
Cas 1 : Je suis propriétaire ou gestionnaire d'un établissement stratégique* ou sensible*	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Cas 2 : Je suis acteur économique	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Cas 3 : Je suis propriétaire ou gestionnaire de réseaux	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Cas 4 : Je suis constructeur ou propriétaire d'une construction à usage d'habitation	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

* Etablissement stratégique : indispensable pour les besoins de la sécurité civile et le maintien de l'ordre public (maisons de secours opérationnels...)
Etablissements sensibles : à forte capacité d'accueil ou accueillant une population vulnérable (tourisme de plus de 150 employés patrons d'entreprises...)

<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> Réaliser un diagnostic de vulnérabilité de bâtiment ou de réseau : Identifier les points les plus vulnérables, puis définir les mesures appropriées pour réduire les dégâts en cas d'inondation.	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> Créer ou identifier un espace refuge pour permettre la mise à l'abri des habitants et faciliter leur évacuation.
<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Définir un plan interne de gestion de crise et réaliser des exercices pour organiser l'alerte, les secours et les évacuations.	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> Limiter les flottaisons d'objets et les pollutions.

▲ Haut de page

Risques Naturels

- Information préventive (IP)
- Plans de Prévention des Risques naturels (PPR)
- Information Acquéreurs et Locataires (IAL)

Inondation

- Prévention
- Cartographie
- Les crues historiques
- Les publications
- Liens

Mouvement de terrain

- Prévention
- Cartographie

Feu de forêt

- Information des Acquéreurs Locataires
- Cartographie et données cartographiques
- Dans le Gard
- Dans l'hérault
- Dans les Pyrénées Orientales
- Liens

Séisme

- Qu'est ce que le risque sismique ?
- Quel est le risque en Languedoc-Roussillon ?
- Quels sont les moyens de prévention dans la région ?
- Liens

Mer (submersion, érosion)

- Les risques littoraux

Nous connaître

- Nos missions
- Coordonnées et plans d'accès
- Organigramme
- Faits marquants 2010

Domaines d'activités

- Aménagement - Urbanisme
- Biodiversité - Eau - Paysages
- Développement Durable
- Énergie - Air - Climat
- Habitat - Logement
- Infrastructures - Transport
- Mer - Littoral
- Risques
- Sécurité routière

Grenelle Environnement en région

- Principaux textes et documentation
- Grenelle en action
- Comité Régional de Suivi du Grenelle : ordre du jour,

DREAL LANGUEDOC-ROUSSILLON
Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

Accueil Communication Domaines d'activités Grenelle Environnement en région Avis et Publications Mon profil, j

Accueil > Domaines d'activités > Risques

Accueil > Domaines d'activités > Risques > Risques Naturels > publications